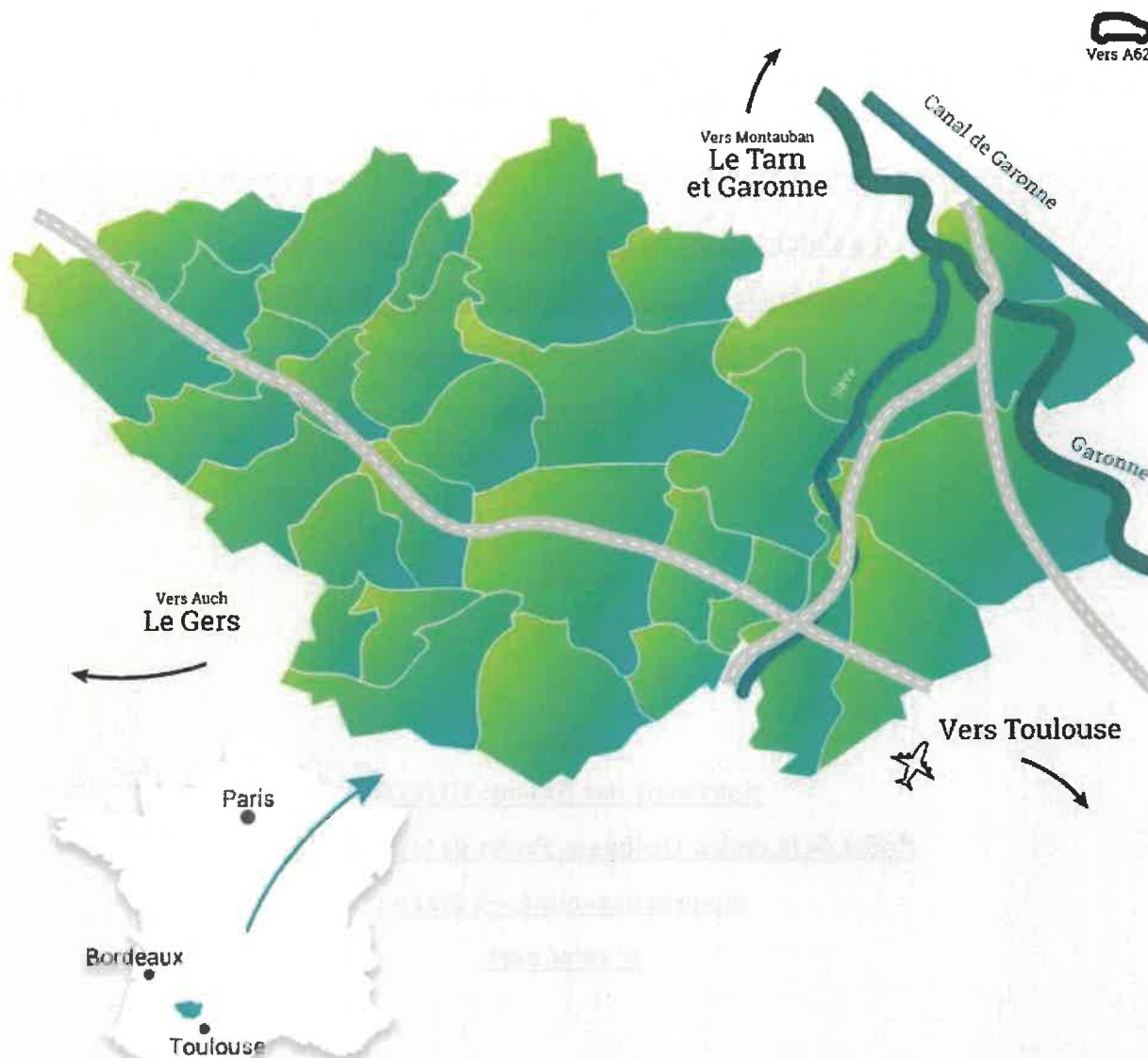


CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS-TOLOSANS

Entre

La Communauté de Communes des Hauts-Tolosans,
représentée par son président Jean-Paul DELMAS,
ci-après dénommée, la « Communauté » ;
d'une part,

ET

L'Etat,
représenté par Etienne GUYOT,
Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne,
ci-après dénommé, « l'Etat » ;
d'autre part,

Il est convenu ce qui suit.

Sommaire

Préambule.....	4
Article 1. Objet du contrat	4
Article 2. Analyse du territoire.....	5
2.1 Présentation du territoire et de ses enjeux	5
2.2 Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties.....	17
2.3 Les liens et coopérations avec les territoires voisins.....	17
2.4 Le projet de territoire	19
Article 3. Les orientations stratégiques du CRTE	20
Article 4. Le plan d'actions du CRTE.....	24
Article 5. La gouvernance.....	25
5.1 Comité de pilotage.....	25
5.2 Comité technique.....	25
Article 6. Fonctionnement général du contrat	26
6.1 Durée.....	26
6.2 Evolutions / Modifications	26
6.3 Résiliation.....	26
Annexes.....	26

Préambule

Les alertes ont été nombreuses, les rapports successifs et univoques largement diffusés, les sommets nationaux et internationaux – scientifiques, associatifs, institutionnels – régulièrement organisés. Toutes les conclusions sont unanimes : les activités humaines provoquent, à l'échelle mondiale et de manière actuellement inéluctable, un réchauffement rapide et généralisé de la planète. Le dernier rapport du GIEC confirme l'accélération des processus à l'œuvre.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) se veut le reflet d'une relation de travail renouvelée, sur la base d'un projet de territoire et d'un dialogue entre l'État et les collectivités. Ce CRTE porte des actions qui visent à atteindre des objectifs locaux, contri-buteur d'enjeux nationaux, européens et internationaux, sur les défis majeurs relatifs à la décarbonation de la production d'énergie en 2050, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente, solidaire), à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, infrastructures agroéco-logiques, minéraux rares...).

Le Gouvernement poursuit au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités, faisant converger les priorités de l'Etat et les projets de territoire portés par les acteurs locaux, pour en faciliter la mise en œuvre coordonnée par l'ensemble des parties prenantes.

Le CRTE de la CC des Hauts Tolosans a trois objectifs principaux :

- Contribuer à la réussite du Plan de Relance en s'appuyant sur des axes stratégiques des politiques menées au niveau territorial
- Accompagner sur la durée du mandat la concrétisation des projets de la CCHT et de l'ensemble des communes s'appuyant sur des thématiques clés
- Simplifier le paysage contractuel en rapprochant les différents dispositifs contractuels de l'Etat et des différents partenaires au service des spécificités et des enjeux de la collectivité.

Le CRTE est conçu en deux temps :

- 2021/2022 : Il s'agit à court terme d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021/2022 et y contribueront en favorisant l'investissement public.
- 2021/2026 : Il s'agit également sur la durée du mandat d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire

Le présent contrat s'inscrit dans la continuité du protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique signé entre l'Etat et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans le 7 septembre 2021.

Article 1. Objet du contrat

Le présent CRTE a pour objet de consacrer l'ambition commune des parties et d'apporter une réponse rapide et efficace aux conséquences de la crise sanitaire que traverse notre pays en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques dans le but d'apporter aux habitants une bonne qualité de vie et des emplois de proximité tout en plaçant au cœur du projet de territoire l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

En s'appuyant sur un diagnostic, il décrit un cadre de partenariat, les ambitions du territoire en identifiant des axes de travail et les modalités de mises en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans au travers d'actions concrètes à court, moyen et long terme.

Il expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche et précise leurs engagements réciproques.

Article 2. Analyse du territoire

2.1 Présentation du territoire et de ses enjeux

Le territoire de la communauté de communes des Hauts Tolosans est issu de la fusion en janvier 2017, des Communautés de communes “Save et Garonne” et “Coteaux de Cadours”.

Elle est composée de 29 communes, sur une superficie de 375 km² et compte environ 34 000 habitants.



Un territoire marqué par des dynamiques différenciées, dominé par des espaces ruraux à l’ouest, et situé sur des axes de poussée urbaine à l’est du fait de sa situation aux portes de la métropole toulousaine et sur l’axe Toulouse/Montauban.

Le territoire est partie prenante du PETR Pays Tolosan, structure existante depuis 2015, rassemblant 5 communautés de communes, qui a notamment élaboré le Projet Alimentaire Territorial et qui porte le programme européen LEADER. Le PETR dispose d’un projet de territoire réactualisé en 2021.

La communauté fait également partie du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain composé de 4 communautés porteur du PCAET, du Plan de Mobilité Simplifié et du SCOT.

C’est un territoire dynamique, proche de l’aéroport Toulouse Blagnac et du MEETT, le Parc des Expositions de la métropole. La position du territoire à la croisée d’équipements et d’axes majeurs et secondaires permettent à la Communauté de Communes d’occuper une position géographique stratégique.

1) Développement économique

Alors que l'attractivité résidentielle est forte et soutenue, l'un des principaux enjeux pour la Communauté de commune des Hauts Tolosans est de renforcer le développement économique. Sans renoncer aux objectifs de rééquilibrage entre les habitants et l'emploi présent sur le territoire, notre connaissance des impacts des activités économiques sur l'accélération des bouleversements climatique implique une profonde transformation des modes de faire.

Les fondamentaux économiques sur lesquels s'appuie le territoire sont résolument liés à l'identité du territoire :

Agriculture, artisanat, tourisme et son positionnement stratégique à proximité immédiate du siège de l'industrie aéronautique et de l'axe Toulouse-Montauban constituent des atouts à la résilience économique.

Accessibilité du territoire :

Le territoire est doté d'un réseau routier relativement dense (ce qui contribue à son attractivité résidentielle) avec notamment la proximité de l'autoroute A 62 qui relie Toulouse à Bordeaux.

Cette accessibilité est néanmoins relative puisqu'essentiellement routière.

La gare la plus proche se trouve à Castelnau d'Estretfonds (Eurocentre) sur la ligne Montauban/Toulouse, aujourd'hui saturée aux heures de pointe.

La gare de Castelnau fait actuellement l'objet d'un projet urbain et de Pôle d'Echange Multimodal afin d'anticiper l'accroissement du cadencement de la ligne. En effet le projet d'amélioration ferroviaire Nord Toulousain (AFNT) inscrit dans le projet de Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse devrait sensiblement modifier le maillage territorial et l'attractivité du territoire et la physionomie urbaine de ce secteur. Ce projet préfigure un travail en partenariat avec la CCHT.

En parallèle, les difficultés d'accessibilité couplées à la démocratisation du télétravail invitent notamment à une **réflexion sur les besoins d'espaces de travail partagés** sur le territoire (espaces tiers lieux, coworking). Un partenariat avec les acteurs privés est initié sur ces thématiques.

Eléments- clés :

- ⇒ **Augmentation récente de la population** (+11% entre 2010 et 2017) qui repose sur l'effet combiné du solde naturel (+0.7% entre 2012 et 2017) et du solde migratoire (+1% entre 2012 et 2017).
- ⇒ **Territoire à profil jeune** (24 % de 30-44 ans en 2017), attractif pour les ménages, et marqué par **une dynamique de gentrification** (+53% de cadres et professions intellectuelles supérieures entre 2007 et 2017).
- ⇒ Entre 2008 et 2018, le territoire a connu une croissance de **645 nouveaux habitants par an avec une consommation foncière de 32, 4ha/an**. Les croissances les plus importantes constatées se situent dans les communes les plus proches de Toulouse.
- ⇒ **10% de taux de chômage** : en augmentation et principalement chez les jeunes
- ⇒ **Objectif du SCoT nord-toulousain à l'horizon 2030** : Ratio de 1 emploi pour 3,5 habitants (soit près de 12 000 emplois à horizon 2030 contre environ 6000 aujourd'hui).
- ⇒ **60% de la population de demandeurs d'emploi est peu ou pas qualifiée**
- ⇒ **Absence de correspondance des besoins d'emplois des résidents**
- ⇒ **Economie à dominante résidentielle et des filières structurantes** dans les territoires limitrophes (logistique, aéronautique).
- ⇒ **Un manque de structures de formations** ou de formations délocalisées sur le territoire sur certains secteurs (notamment les services à la personne)

Agriculture :

Exploitations et superficies agricoles

Recensement agricole 2010



457
exploitations en
2010 (dont
environ la moitié
sont moyennes à
grandes)

20 241
hectares de
superficie
agricole sur le
territoire en
2017



335 agriculteurs
exploitants en 2016

Malgré un recul progressif du nombre d'actif et de la surface utilisée, les activités agricoles représentent également une réelle force économique pour le territoire. Principalement orientée vers des **systèmes de grandes cultures**, cette activité est composée d'exploitations tournées vers des cultures de qualité et de proximité (un produit phare et unique légume sous AOP au niveau européen : **l'ail violet de Cadours**).

Il s'agit d'**exploitations agricoles de taille importante et davantage concentrées à l'ouest du territoire** dont les infrastructures représentent une grande partie des permis de construire autorisés (en moyenne 4700m² de surface de plancher par an soit 50% du total des surfaces de plancher autorisées). En parallèle, une **agriculture biologique en développement notamment sur le maraîchage**.

Des établissements de formation orientés vers l'agriculture (production agricole, maintenance des engins, aménagement, développement et innovation) **préfigurent un bassin de compétences autour d'une filière agricole** à structurer et renforcer.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Agriculture forte et diversifiée - Zone AOP Ail violet de Cadours (seulement 4 AOP/AOC sur le département) - Présence d'un établissement de formation agricole public à Ondes - Développement du maraîchage AB - % de surface en AB sur le total des surfaces RPG supérieur à la moyenne Haut-Garonnaise 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation du territoire en grandes cultures (souvent non auto consommée) - Potentiel agronomique des terres moyen même s'il y a des variabilités fortes à l'échelle du territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Population importante de cadres avec pouvoir d'achat pour les dépenses alimentaires - PAT porté par le PETR - Proximité de Toulouse et de son bassin de consommation 	<ul style="list-style-type: none"> - Démographie en hausse entraînant une pression sur le foncier agricole : hausse du prix du foncier pour les agriculteurs, développement de "friches opportunistes", cohabitation qui peut être compliquée entre monde rural et monde urbain, perte de terre qui peut remettre en cause la viabilité économique de certaines exploitations... - Des grands projets économiques : ZAC

Economie résidentielle :

En parallèle, un réseau important de producteurs locaux et une attache historique aux marchés de plein vent structurent l'offre commerciale locale.

Un besoin de diversification des activités commerciales de proximité notamment dans les pôles structurants a été identifié. L'organisation est perçue par le SCOT comme basée sur la présence d'une **centralité urbaine à Grenade et de plusieurs secteurs dits « d'implantation périphérique »** (Cadours et Saint Paul sur Save) avec une concentration des commerces et services sur le secteur de Grenade

La limitation de l'évasion commerciale alimentaire, le maintien de l'approche circuits-courts/marchés et le développement des dynamiques de commerce de proximité « nouvelle génération » forment un enjeu de la démarche autour du **programme petites villes de demain sur Grenade et Cadours.**

L'ambition des élus est d'accompagner la consolidation des productions agricoles, de répondre aux aspirations et besoins alimentaires des habitants, confortant ainsi une économie de la terre, de proximité, adaptée au cadre de vie et non délocalisable.

Tourisme :

L'activité touristique quant à elle est encore embryonnaire mais dispose d'atouts certains pour se développer.

L'objectif est de développer une offre en tourisme vert, de se positionner comme une véritable alternative à un séjour en centre-ville ou en périphérie urbaine et d'être clairement identifié comme un **territoire support au développement du MEETT.**

Selon le SRCAE de l'ancienne région Midi-Pyrénées, l'évolution du confort climatique pour les touristes fait envisager des redistributions de flux touristiques en été, favorables au Nord de la France et aux zones de montagne, au détriment du Sud et des destinations urbaines ou situées à l'intérieur des terres.

La capacité qu'auront les stations touristiques à adapter leur offre aux nouvelles attentes et aux nouvelles conditions climatiques (adaptation des infrastructures aux fortes chaleurs, valorisation du potentiel estival en moyenne montagne notamment) semble déterminante.

L'accent sur le développement durable et la préservation de l'environnement dans le projet de territoire de la CCHT permet de créer les conditions propices à la création d'une **destination verte, légitime et cohérente.**

Expression des attentes et des dynamiques

<u>Un défi important</u>	Le territoire entend à la fois accueillir de nouvelles activités et de nouveaux emplois pour répondre aux besoins d'une population croissante, mais aussi participer à la diminution des déplacements quotidiens domicile-travail porteurs de nuisances, faciliter le développement de mobilités douces, réduire l'artificialisation des sols et la dégradation de la qualité de vie, tout en préservant l'identité des espaces ruraux.
<u>Des besoins identifiés</u>	Les difficultés de mobilités, l'impact climatique des déplacements, le développement du télétravail et la dégradation du ratio emploi/habitant induisent des besoins spécifiques : <ul style="list-style-type: none">⇒ Un équipement en fibre et la couverture par le réseau 4G indispensable pour beaucoup d'activités économiques⇒ Une réflexion autour d'espaces communs, équipements mutualisés et bureaux de coworking⇒ Des équipements routiers permettant une régulation des flux, des infrastructures de transport en commun et un réseau de pistes cyclables sécurisé
<u>Des marqueurs</u>	<p><u>Une volonté marquée de mise en réseau :</u></p> <p>Une logique de travail partenarial initiée avec les territoires voisins notamment autour de la mobilité (Pôle d'Echange Multimodal de Castelneau d'Estretfonds...) et avec les acteurs privés (associations de commerçants, club d'entreprises, etc...)</p> <p><u>Un document cadre de définition de la stratégie économique :</u></p> <p>Le schéma de développement économique à croiser avec une stratégie de sobriété foncière et de reconversion de friches.</p> <p><u>Des projets de développement économique divers portés par différents types de structures :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Un atelier de transformation des productions maraichères porté par le Lycée Général et Technologique Agricole d'Ondes.-Un projet agricole d'envergure communautaire VALTERRA-Deux projets communautaires de création de ZAC à vocation d'activités économiques (jusqu'à 135 000m² de surface de plancher)-Des projets portés par des acteurs économiques privés (une salle d'expérimentation insérée dans un programme de recherche européen par le cabinet vétérinaire VET'EAU notamment).

Chiffres-clés des consommations d'espaces :

Sur la période 2010-2020 la part de la surface totale du territoire artificialisée est de 0.88% contre 0.39% sur la région Occitanie.

8.3% de cette surface artificialisée est dédiée à l'activité économique.

956.5m2 artificialisés par logement supplémentaire entre 2013 et 2018 et une consommation totale de 502m² par nouvel habitant.

83% d'espaces agricoles et 11,2% de forêts et espaces semi-naturels.

Une tendance à la baisse des surfaces agricoles (32 838 ha en 1990 contre 31 430 ha en 2018) corrélée à une augmentation des surfaces artificialisées (546ha en 1990 contre 1 787 ha en 2018)

Le potentiel de séquestration carbone perdu par un changement d'affectation des sols défavorable par an en moyenne depuis 2000 est de plus 15 000 tCO₂/an

2) Transition écologique et énergétique

Du fait de leur proximité immédiate avec la Métropole toulousaine et de l'attractivité résidentielle qu'elle génère, les Hauts Tolosans sont particulièrement concernés par le défi de diminution de la consommation des sols, d'énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre et de pollutions générées par les habitants.

Objectif zéro artificialisation des sols :

La contribution au maintien des exploitations agricoles et la sobriété de l'aménagement sont aujourd'hui au cœur des politiques publiques et leviers d'actions engagés par le territoire au travers de :

- Une **stratégie foncière maîtrisée par usage** : PLH, schéma de développement économique, plan de mobilité douce
- Un objectif de **revitalisation des centralités** : animation des centralités, engagement au travers du programme petites villes de demain, contrat bourg-centre
- La **rénovation du patrimoine obsolète** par les communes et un travail de mixage des usages des espaces publics : rénovation d'équipements de proximité et de services au public déjà existants

Une activité agricole historiquement formée autour de grandes cultures céréalières en mutation

Le secteur de l'agriculture représente **4% des consommations mais 12 % des émissions de GES du territoire**. Il se caractérise par des émissions de GES d'origine énergétique et surtout non énergétiques, qui représentent 72 % des émissions totales du secteur.

Ces émissions non énergétiques proviennent à 85% du protoxyde d'azote (N₂O) liée aux phénomènes de nitrification/dénitrification dans les sols cultivés en lien avec l'utilisation d'engrais azotés minéraux.

Une **politique agricole favorable à l'installation et au maintien des exploitants à travers l'accompagnement de porteurs de projets pour le circuit-court et le maraîchage bio** a été initiée depuis plusieurs années sur le territoire. Le territoire connaît une part de surfaces en AB supérieure à la moyenne en Haute-Garonne.

Pas moins de 39 producteurs locaux sont identifiés sur le territoire pour une diversité de denrées proposées en vente directe ou via le drive fermier de Launac.

Alimentation locale et solidaire et nouvelles pratiques agricoles

Le **Plan Alimentaire Territorial**, en cours de labellisation (et reconnu régionalement comme PAT depuis 2020) porté par le PETR Pays Tolosan poursuit 4 objectifs stratégiques :

- Transformation de l'agriculture du territoire face au changement climatique
- Accompagnement à la transition écologique de la restauration collective
- Accessibilité de l'alimentation durable
- Renforcement de la cohésion territoriale

Cette démarche d'ores et déjà initiée avec 13 projets en cours d'instruction par la DRAAF à hauteur de 970 K€ d'aides.

Il permet de favoriser le maintien et l'installation de productions agricoles diversifiées.

Un Pôle légumier Jardin du Bacayrou et le projet d'atelier de transformation par l'EPL d'Ondes sont des axes de travail importants.

En parallèle, les Hauts Tolosans sont membres du **pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation**.

Biodiversité

Le territoire du Nord toulousain dispose d'un patrimoine naturel riche du fait d'une mosaïque de milieux très diversifiée.

Plus de **1 600 espèces** différentes ont été identifiées tous groupes confondus. Dans certains secteurs, en particulier au Nord-Ouest du périmètre, le bocage est très présent et se traduit sous forme de haies, boqueteaux, alignements d'arbres, friches, prairies et landes, mares et ripisylves, petites parcelles de polyculture, vergers et vignes...

Plus de 500 ha de zones humides sont recensées, correspondant à près de 0,5% du territoire.

Les terrasses et vallons dessinent encore aujourd'hui fortement le paysage de cette partie du Nord Toulousain.

La végétation souligne ces éléments structurants : des cordons boisés marquent les talus pentus des terrasses, la végétation ripicole accompagne la Save et ses affluents ainsi que le lit majeur de la Garonne.

La CC des Hauts Tolosans présente également une richesse en termes de réservoirs de biodiversité et de corridors au niveau des vallées alluviales de la Garonne et de la Save.

Au-delà de l'identification de **trame bleue et verte par le PCAET**, une nouvelle approche des continuités écologiques est aussi abordée : **la trame noire**.

Elle correspond à la qualité de la nuit étudiée sous l'angle de la pollution lumineuse. En position péri-urbaine et coupé par de grands axes routiers, le territoire du Nord toulousain est fortement concerné par cette problématique mais c'est un sujet dont se saisissent de plus en plus les communes.

Projets en cours :

L'objectif de la Collectivité est de mieux connaître les espaces de biodiversité pour mieux les protéger, de conforter les corridors écologiques et les coeurs de biodiversité, de pérenniser une agriculture viable et responsable.

- ⇒ La commune de Grenade est en cours de constitution d'un **Atlas communal de la Biodiversité** et est couverte par le Label « Territoires engagés pour la Nature » sur l'action Connaissance du monde secret des arbres.
- ⇒ Le label national « villes et villages étoilés », a été décernée à la commune de Caubiac par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

La CCHT s'attache à préserver les espaces naturels à proximité des zones urbanisées, à valoriser les territoires naturels ou agricoles en soutenant les porteurs de projets vertueux et durables, à développer des projets favorisant la valorisation du patrimoine naturel qu'il s'agisse de projets pédagogiques, agricoles, touristiques ou de loisirs.

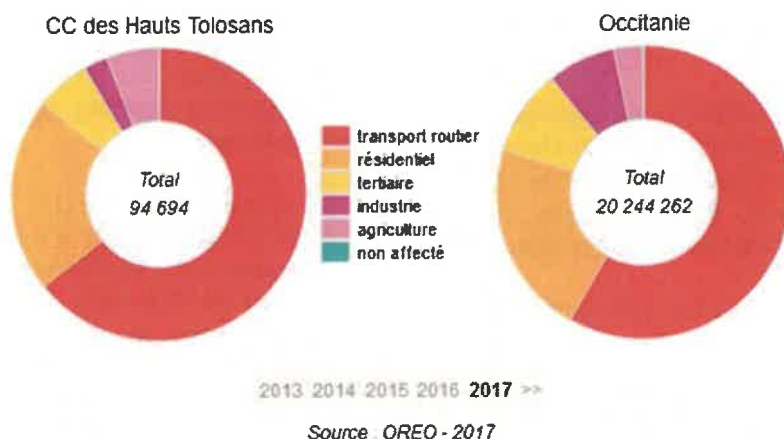
Vulnérabilité du territoire

Le diagnostic territorial du PCAET a permis d'identifier les principales vulnérabilités du territoire :

- Fortes pluies : afin de prévenir les dégâts dues aux fortes pluies, le territoire prévoit la réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales (cartographie des zones vulnérables et actions à mettre en œuvre).
- Chaleur et périodes de sécheresse : les infrastructures sont vulnérables à la chaleur et aux périodes de sécheresse extrême (surchauffe du matériel de production, difficultés de refroidissement, risque d'inondation, rupture au niveau de la chaîne d'approvisionnement), ce qui pourrait entraîner de fréquents arrêts de la production, faute d'adaptation.
- Inondations : même si le lien entre changement climatique et inondations est encore incertain, les activités économiques du territoire pourront être perturbées par des événements climatiques imprévus.
- Baisse de la quantité d'eau disponible : le réchauffement climatique entraîne une plus grande évapotranspiration qui, cumulée à la stagnation du cumul des précipitations prévues sur le territoire, réduira le niveau des nappes phréatiques.

Mobilité

Emissions de GES énergétiques par secteurs (teqCO2)



Les déplacements quotidiens sont un point sensible dans cette orientation dans la mesure où ils génèrent une part conséquente de gaz à effet de serre et plus largement de nuisances qui affectent la qualité de vie sur le territoire.

Le transport routier est responsable de 64.2% des émissions de GES et de 43.7% des consommations d'énergie en 2017 sur le territoire.

Avec un indice de concentration de l'emploi de 0,40 en 2018, le territoire de la communauté est fortement lié aux polarités économiques voisines. 91,3% des actifs utilisent leur véhicule personnel pour seulement 2,5% les transports en commun.

Cette proportion, couplée au fort taux de motorisation du territoire et à l'usage prédominant de la voiture individuelle, permet d'identifier les déplacements comme l'un des défis majeurs à relever pour le territoire.

Les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) des quatre communautés de communes du SCoT Nord Toulousain ont identifié, dans leur diagnostic, **la mobilité comme la première source d'émissions de polluants atmosphériques et de consommation d'énergie**, et une augmentation des temps de parcours domicile travail.

La réalisation du plan de mobilité rurale sur ces territoires est une action opérationnelle prioritaire de chaque PCAET.

Différents projets identifiés sur le territoire impactent la réflexion :

-Modes actifs : projet d'une voie cyclable structurante entre canal des deux mers et la forêt de Bouconne

- Documents stratégiques : schéma déplacement doux existant mais partiel et à actualiser, schéma de mobilité simplifié porté par le SCOT en cours d'élaboration, schéma de développement économique en cours d'élaboration.

-Développement du Transport à la Demande, covoiturage,

-Equipements : MEETT à Beauzelle, création établissements scolaires à Daux et Castelneau, Lycée à Gragnague, Mail Tolosan

- Le projet de Pôle d'échange multimodal de la gare de Castelneau d'Estretfonds favorisant l'accès au bassin de vie de Toulouse et l'Accessibilité multimodale des zones d'emploi du territoire

- les zones d'aménagement différée à Merville

⇒ Mobilités alternatives et partenariales

Même si elle n'est pas autorité organisatrice de mobilité, la communauté souhaite être pro-active dans ce domaine et contribuer à la mise en œuvre de solutions à une attente majeure des habitants du territoire.

L'étude menée à l'occasion de l'élaboration du projet de territoire permet d'identifier les pistes principales à exploiter pour améliorer la qualité de vie au travers de la mobilité :

-Suivi et mise en œuvre d'un plan mobilité simplifié à l'échelle du Scot Nord Toulousain

-Favoriser les activités de proximité respectant les enjeux climat/air/énergie (tiers lieux, zones économiques...)

-Développer les déplacements doux et l'utilisation de plusieurs modes de déplacements

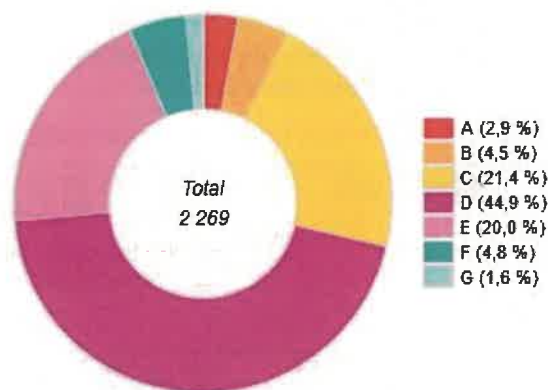
Consommation d'énergie des bâtiments

La prédominance de la maison individuelle (83.3%) et la taille moyenne des logements implique des consommations de chauffage a priori plus élevées et fait craindre des coûts d'entretien et énergétiques importants.

Environ 86.2% des logements ont un indice de performance énergétique moyenne (C, D, E). Encore 4.8% du parc de logement est énergivore (F) voire très énergivore (1.6% G).

En parallèle, sans qu'on puisse le quantifier précisément, une partie importante des bâtiments publics ont encore des indices DPE médiocre.

Répartition des logements par étiquette énergétique CC des Hauts Tolosans



Source : ADEME DPE - retraitement DREAL

Répartition des usages de l'énergie

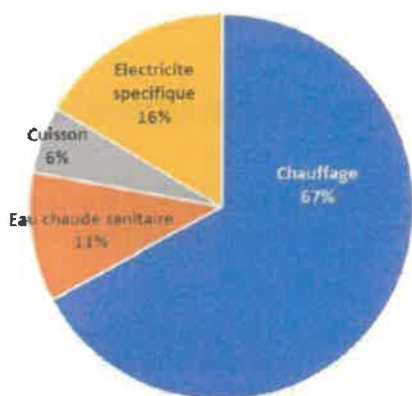


Figure 13 : Répartition des consommations du secteur Résidentiel par usage de l'énergie

⇒ Rénovation énergétique des bâtiments

Dans le cadre du plan de relance, l'État a décidé de s'engager fortement dans la rénovation thermique des bâtiments publics. La CCHT s'est engagé dans cette démarche et souhaite être exemplaire au travers de la rénovation tout au long du mandat de son patrimoine et de celui des communes.

En parallèle, plusieurs axes de travail pour accélérer la rénovation du parc privé de logements ont été identifiés notamment dans le cadre de la revitalisation des centre-bourgs.

Grâce à une approche en réseau et avec l'appui des chambres consulaires, des partenariats pour accompagner les artisans du territoire dans cette voie peuvent être conclus.

Politique de gestion des déchets et économie circulaire

La communauté a validé son PLPDMA le 12 décembre 2019 avec un programme d'actions à mener sur 6 ans dont les axes principaux sont :

- la promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts
- la promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation
- la sensibilisation et l'accompagnement des gestes de réduction des déchets
- le développement de l'exemplarité de la CCHT et des communes adhérentes

Dans un contexte de saturation du circuit de traitement, l'accent a été mis en 2020 sur l'axe 1 du PLPDMA qui comprend le plus fort potentiel de réduction des déchets : lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du compostage individuel et collectif, développement des alternatives à la collecte des déchets verts.

Afin de répondre à l'objectif des 25% de foyers équipés de composteurs d'ici 2025 fixé par le PLPDMA, la CCHT souhaite organiser des ventes de composteurs directement dans ses communes. En parallèle, une politique offensive en matière de réduction des déchets est initiée avec la réalisation d'un schéma de collecte et d'une fiscalité incitative en cours de réflexion.

Sur le territoire sont produits chaque année :

- 7 800 tonnes de déchets ménagers, 2 100 tonnes d'emballages et de verre recyclés
- 220 tonnes de déchets verts compostés
- 220 tonnes d'objets encombrants incinérés.

Pour le transport et le traitement de ces déchets, la collectivité et ses prestataires consomment plus de 120 000 L de gasoil par an.

Expression des attentes et des dynamiques

Les Hauts-Tolosans, conscients des enjeux particulièrement stratégiques que sont l'engagement vers le « zéro artificialisation nette » ou celui de consommation d'énergie décarbonée, s'inscrivent dans une démarche de réponse et d'adaptation aux impératifs climatiques.

<u>Un double défi</u>	L'objectif de réduction du rythme de consommation des sols et de neutralité carbone tout en apportant des solutions aux besoins de production de logements, d'équipements et d'infrastructures au regard des prévisions de croissance démographique et économique du territoire
<u>Des besoins identifiés</u>	En termes prospective et de planification stratégique, de partenariat et d'animation couplés à des besoins en technologie et d'infrastructures dédiées (notamment autour de la mobilité)
<u>Des marqueurs</u>	<p><u>Une volonté</u> de s'engager rapidement dans des chantiers d'envergure traduite par la déclinaison de partenariats et de documents de planification stratégique intégrant l'approche de sobriété écologique sur l'ensemble des thématiques (habitat, économie, déchets, mobilité, foncier...)</p> <p><u>-Des projets de réponse aux changements climatiques portés par des acteurs différents :</u></p> <p>*<u>Elaboration documents stratégiques</u> : PCAET et plan de mobilité simplifié par le SCOT, PAT par PETR, Atlas de la biodiversité par la commune de Grenade, PLH et schéma de déplacement doux par la CCHT</p> <p>* <u>Des dynamiques multiples autour de la réduction de consommation d'énergie</u> : Petites villes de demain à Grenade et Cadours, Permanence du Point Info Energie et Programme d'Intérêt Général départemental Ecorenov' du CD31, partenariat entre la CCHT et l'AREC Occitanie, Répertoire des artisans/commerçants de la réparation de la chambre des métiers</p> <p>*<u>Des démarches de labellisation</u> : label national « villes et villages étoilés », distinction décernée à la commune de Caubiac, Mail Tolosan en cours de labellisation TEPCV, producteurs locaux et des filières d'excellence (Label Bio, AOP ail violet...)</p> <p>*<u>Des démarches partenariales innovantes</u> : Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, Etablissements de formation agricole à Ondes, Espace-test maraichage bio</p> <p>* <u>Modes actifs</u> : projet d'une voie cyclable structurante entre canal des deux mers et la forêt de Bouconne</p>

3) Cohésion sociale et territoriale

A la fois péri-urbain et rural, le territoire des Hauts Tolosans est choisi et apprécié par ses habitants en raison de la qualité et de la diversité de son environnement naturel. S'il s'agit là d'atouts à préserver, les habitants sont également très demandeurs d'équipements et services (logement, culture, éducation, santé, etc.)

Services de proximité et cohésion territoriale

Il convient de veiller à la présence d'une offre suffisante, de qualité et diversifiée, mais aussi d'assurer une présence équilibrée et cohérente avec l'organisation du territoire, notamment autour des « pôles structurants » de Cadours, Grenade et Merville.

⇒ Vie associative, culturelle et sportive

La Communauté de communes subventionne chaque année à hauteur de 33 000 € une quinzaine d'associations porteuses de projets culturels et sportifs.

Elle répertorie environ 204 équipements sportifs dont 26 sites et espaces de nature et 200km de sentiers de randonnées.

Au niveau culturel, des bibliothèques municipales, une médiathèque intercommunale à Cadours, des expositions mais aussi des artistes et artisans d'art sont répartis sur le territoire.

La commune de Merville s'est dotée d'une salle multiculturelle « l'Arpège » et souhaite élaborer un projet culturel se déclinant en programmation culturelle. A ce titre, une consultation auprès des habitants afin de connaître leurs attentes en matière d'offre culturelle est en cours.

⇒ Services à la personne et santé

Dans le secteur de la santé, il n'a pas été relevé de déficit de professionnels sur le territoire avec des pôles de santé à Grenade et Cadours mais un manque de spécialistes.

En revanche, certaines communes rurales et périphériques doivent faire face à un certain éloignement des professionnels de santé, ce qui peut être problématique en cas d'urgence.

Concernant le parcours résidentiel des seniors, 1 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes est présent sur le territoire, sur 2 sites, à Grenade (165 résidents) et Cadours (60 résidents).

Le maintien à domicile des personnes âgées est un enjeu majeur avec un secteur des Services à la Personne dense mais qui rencontrent des difficultés de recrutement.

Deux axes de prospective ont été identifiés :

-Une dynamique de GPEC territoriale sur métiers de la santé et des services à la personne à mobiliser pour anticiper les besoins et les métiers de demain.

-Des équipements ou organisations type conciergeries ou services à projeter ou stimuler en cohérence.

Chiffres clés :

-La part des jeunes de 0 à 14 ans dans la population est de 22,8 % (en progression de plus de 2,1 points sur la période 2010-2015) alors qu'elle est de 17,7% pour l'ensemble du département (en progression de 1,3 point).

-La part des 75 ans et plus est de 6,5% (7,8% pour le département) et quasi stable (-0,1 point contre +0,1% pour le département).

Compétence historique de la communauté, le territoire propose une offre solide en direction de la petite-enfance :

-4 crèches multi-accueil situées à Bretx, Merville, Grenade et Cadours et une halte-garderie située à Grenade.

-Un relais Petite Enfance à Grenade animé par des professionnelles de la petite enfance. Il s'agit d'un lieu d'information, d'échange, d'écoute et d'animation au service des parents et futurs parents, des enfants, des assistants maternels agréés et des gardes d'enfants à domicile.

-Une halte-garderie à Grenade accueille les enfants à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

-2 LAEP, un à Grenade et un autre à Cadours, où deux professionnelles de la petite enfance accueillent dans ce lieu les enfants (de la naissance à 6 ans) accompagnés d'un parent ou grand-parent.

Mutations technologiques

Dans un environnement de plus en plus complexe, la Communauté de communes des HautsTolosans devra anticiper et adapter ses politiques publiques aux évolutions sociétales et technologiques.

Cela implique aussi la prise en considération permanente des grands enjeux climatiques dans la définition des politiques publiques. Cela suppose également que le territoire dispose des compétences nécessaires pour les mettre en œuvre.

Le premier objectif est bien entendu de veiller à la couverture numérique en développant le réseau très haut débit dans le cadre du schéma directeur porté par le département de la Haute Garonne.

L'équipement numérique complet par la fibre optique des 29 communes devrait s'achever en 2023. L'attente de la population mais également des entreprises et des administrations est grande. La fibre optique pourrait par exemple permettre la mise en place de nouveaux espaces économiques connectés pour les entreprises mais également pour les salariés d'entreprises ou d'administrations.

En parallèle, la CCHT a mutualisé son service informatique au bénéfice de 25 communes sur 29 et 2 syndicats intercommunaux. Un conseiller numérique est en cours de recrutement et un schéma directeur intercommunal du numérique est en cours d'élaboration.

Expression des attentes et des dynamiques

L'ambition du territoire est surtout d'accompagner le développement de nouveaux usages et de nouveaux services pour le développement économique, la qualité de vie des habitants et une coordination renforcée des communes. Pour se faire, une ingénierie suffisante et la mise en communs d'outils opérationnels permettra de réaliser le projet du territoire.

<u>Un défi d'anticipation</u>	Dans un environnement de plus en plus complexe, la Communauté de communes des HautsTolosans devra anticiper et adapter ses politiques publiques aux évolutions sociétales et technologiques.
<u>Des besoins identifiés</u>	des équipements de proximité performants notamment pour la jeunesse, couverture numérique, coordination des activités, ingénierie suffisante et la mise en communs d'outils opérationnels.
<u>Des marqueurs</u>	<p><u>Une volonté :</u> une action publique coordonnée entre communes et communauté par l'extension et la complémentarité des initiatives publiques privées.</p> <p><u>Un maillage territorial de services et politiques de proximité à maintenir :</u></p> <ul style="list-style-type: none">* action de revitalisation des centralités : petites villes de demain par Grenade et Cadours et élaboration d'une ORT* une dynamique de rénovation et de création d'équipements sportifs et culturels des communes* offre solide de politique petite-enfance par la CCHT et de service à la personne à maintenir* Présence de services de proximité : Maison France Services porté par La Poste à Cadours, Maison des Solidarités est présente à Grenade et une autre à Cadours, EHPAD Grenade et Cadours, CCAS, service-emploi* tissu associatif important* politique numérique en cours de structuration : schéma directeur numérique, médiation numérique, étude tiers-lieux

2.2 Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

La CCHT est partenaire de différents contrats et conventions sur la base des compétences inscrites dans ses statuts.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme « Petites Villes de Demain » engagé sur les communes de Grenade et de Cadours pour la durée de 18 mois
- La convention territoriale globale en cours d'élaboration avec la CAF (échéance octobre 2022)
- Le contrat local de santé signé avec l'Agence Régionale de Santé
- Le programme territoire 100% ENR duquel relève l'intercommunalité

2.3 Les liens et coopérations avec les territoires voisins

Afin de penser la transition à toutes les échelles, les Hauts-Tolosans s'engagent dans une démarche de nouvelles coopérations avec les territoires voisins.

Une telle coopération permet opportunément, dans un objectif de développement local et régional équilibré et durable, l'expression et la mise en œuvre de fortes complémentarités, supports potentiels d'une transition écologique intégrée. Une telle alliance est d'autant plus nécessaire en ces temps de crise qu'elle relève encore plus les nécessaires solidarités à engager pour enrayer les potentielles fractures territoriales.

Le territoire envisage de poursuivre et développer ces coopérations interterritoriales avec d'autres territoires en cohérence notamment avec les grands projets structurants de mobilités prévus.

L'État examinera avec attention les demandes de financement des collectivités au bénéfice des actions de développement qui seraient co-construites dans le cadre et en appui à la mise en œuvre concrète de ces coopérations.

L'État encourage l'identification objective et documentée des interactions entre la métropole et ses territoires périphériques (flux de personnes, d'échanges économiques, de gestion des ressources, de flux financiers, de services...).

En parallèle, la CCHT est engagée avec les collectivités voisines sur plusieurs volets :

❖ Le SCOT Nord Toulousain

Le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain se compose par 4 communautés de communes : Hauts Tolosans, Frontonnais, Val Aïgo et Coteaux du Girou. Le territoire en limite Nord de la Haute Garonne s'étire sur plus de 70 kilomètres d'est en ouest, au contact direct de la Métropole toulousaine. Il couvre aujourd'hui 66 communes qui ont décidé de définir ensemble un projet commun d'avenir pour les 97777 habitants du Nord Toulousain.

Les principaux objectifs du SCOT Nord Toulousain sont :

- L'équilibre entre les différents usages des sols, notamment par la maîtrise du développement urbain,
- La préservation des qualités paysagères et patrimoniales,
- La diversité et la mixité des fonctions,

- Les réponses, géographiquement équilibrées, aux besoins présents et futurs (habitat, activités économiques, commerces, équipements ...)

-Les objectifs de préservation de l'environnement, de limitation des pollutions, de prévention des risques et nuisances. C'est dans le cadre du SCOT que les intercommunalités ont réalisé leur PCAET.

❖ **Le PETR Pays Tolosan**

La Communauté de communes fait partie du Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) depuis janvier 2016. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Tolosan est composé de 5 EPCI : la Communauté de communes Hauts Tolosans, la Communauté de communes du Frontonnais, la Communauté de communes Val Aïgo, la Communauté de communes des Coteaux du Girou et la Communauté de communes des Coteaux de Bellevue. Il a été constitué pour une durée limitée au 31 décembre 2022 pour élaborer un projet de territoire et permettre la contractualisation avec l'Etat et le Conseil Régional. Il est en charge de la mise en oeuvre, de l'animation et de la gestion financière du programme européen Leader.

❖ **DECOSET :**

(DEchetteries, COLlectes SElectives, Traitements) est un syndicat mixte de réalisation, composé exclusivement d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 1993 avec pour vocation la mise en place d'une filière optimale de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

❖ **SYNDICAT MIXTE OUVERT HAUTE-GARONNE NUMERIQUE (SMO) :**

Il est chargé du déploiement du Très Haut-Débit par la fibre optique sur l'ensemble du département.

❖ **SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA FORET DE BOUCONNE (SMAFB)**

Il est en charge de l'exploitation d'un équipement de loisirs touristique, culturel et sportif sur la base de loisirs de la forêt de Bouconne.

❖ **Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage dans le département de la Haute-Garonne (MANEO 31) :**

Il assure la gestion des équipements d'accueil et d'habitat, adaptés aux besoins des Gens du voyage, conformément aux obligations légales d'accueil.

❖ **Commission consultative issue de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du SDEHG :**

La commission consultative est issue de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du SDEHG. Elle a pour objet de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.

❖ **SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS (SGSA)**

Depuis le 29 août 2018, le Syndicat est doté de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » GEMAPI.

-Aménagement du bassin versant de la Save

Entretien et aménagement des cours d'eau, identifiés « masse d'eau » : la Save et ses affluents, lacs et plans d'eau publics, situés sur le lit mineur des susdits cours d'eau, y compris les accès à ces derniers.

-Défense contre les inondations

La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides à l'exclusion de celles situées dans le département des Hautes-Pyrénées, ainsi que des formations boisées riveraines

❖ **SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU (SBHG)**

❖ SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES RIVIERES ASTARAC LOMAGNE (SYGRAL)

Sur le territoire, ce syndicat intervient sur la Gimone. L'adhésion de la CCHT au syndicat est en cours.

2.4 Le projet de territoire

5 ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX POUR LE PROJET DE TERRITOIRE



Un attachement profond au territoire, à la préservation de son **environnement naturel** et à la **diversité de ses paysages**.



Le **développement des réseaux** (transports principalement, mais aussi télécommunications) comme **condition de développement du territoire**.



Le **rejet de voir le territoire happé par la Métropole, comme de trop se tourner vers le Gers**. La proximité de Toulouse et Montauban et sa position d'équilibre entre zones rurales et zones urbaines est constitutive de la qualité de vie partagée par tous les habitants des Hauts Tolosans.



Un territoire perçu comme en pleine **expansion démographique**. L'arrivée de nouvelles populations n'est pas mal vu mais la construction de logements en nombre inquiète certains.



L'importance d'**accompagner cette expansion par un renforcement des services** à destination de la population pour ne pas perdre en qualité de vie : éducation, culture, santé.

Le projet de territoire intercommunal adopté en 2019 est basé sur 5 enseignements principaux dégagés lors de son élaboration et des résultats de l'enquête de la CCHT.

Au terme d'une démarche nourrie d'échanges et de débats, la vision des élus des Hauts Tolosans s'exprime à travers l'ambition de répondre à trois défis pour un développement durable du territoire :

- L'équilibre entre l'humain et le social, l'économique et l'emploi, et l'environnement
- La préservation de la planète, l'engagement dans la transition énergétique
- L'ouverture au monde numérique, la préparation aux nouvelles technologies

Pour répondre aux enjeux stratégiques et relever les trois défis pour l'avenir, la stratégie de développement des Hauts Tolosans s'organise autour de quatre axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels :



Construire une identité économique créatrice de valeur



Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique



Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs



Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans

Axe 1 : Construire une identité économique créatrice de valeur

- Développer l'emploi local par l'accueil de nouvelles entreprises et l'accompagnement du tissu économique local
- Accompagner la profession agricole dans son évolution vers des pratiques alternatives (circuits courts, productions bio, transformation sur place de produits locaux...)
- Conforter et qualifier la dynamique touristique
- Relancer et soutenir les initiatives en faveur de l'insertion et de l'emploi notamment dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution

Axe 2 : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique

- Mobiliser les collectivités locales et acteurs privés dans la transition énergétique
- Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie
- Participer au développement de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et limiter les déplacements extracommunautaires en favorisant l'emploi in situ
- Créer des zones économes en eau dans les PLU et les lotissements et développer les espaces verts

Axe 3 : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs

- Préserver et valoriser un cadre de vie reconnu et apprécié en élaborant notamment une charte de la qualité des projets d'aménagement, la réalisation d'un programme local de l'habitat et l'étude de la prise de compétence PLUI
- Valoriser la complémentarité communes / Communauté pour un développement harmonieux du territoire
- Développer des politiques sociales avec les acteurs locaux, notamment la CAF avec la convention territoriale globale (CTG)

Axe transversal : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans

- Engager les moyens nécessaires pour réguler les enjeux du territoire et développer les politiques publiques
- Soutenir et accompagner la transition numérique du territoire
- Veiller à une implication régulière de l'ensemble des acteurs locaux

Le projet de territoire constitue à ce jour le fil rouge de la stratégie que la CCHT souhaite mettre en avant dans le cadre du CRTE.

Article 3. Les orientations stratégiques du CRTE

Dans le cadre du contrat de relance, les enjeux de l'Etat s'articulent principalement autour de la nécessité de concilier l'objectif de réduction du rythme de consommation des sols et de neutralité carbone avec les objectifs de production de logements, d'équipements et d'infrastructures au regard des prévisions de croissance démographique et économique du territoire.

A ce titre, le CRTE poursuit un développement du territoire orienté vers la double approche transversale de sobriété écologique et de cohésion territoriale.

Les orientations stratégiques du CRTE font l'objet de tableaux ci-dessous.

Ces tableaux indiquent les leviers d'actions opérationnels prioritaires et proposés au sein de cette double approche sobriété écologique/cohésion territoriale et des quatre axes stratégiques du projet de territoire.

Ils indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, ils seront validés par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Approche transversale du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique

Axe 1 : Construire une identité économique créatrice de valeur

Objectifs opérationnels	Outils/actions existantes et/ou à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire	Leviers d'actions priorités dans le cadre du CRTE
Développer l'emploi local par l'accueil de nouvelles entreprises et l'accompagnement du tissu économique local dans un objectif de résilience au changement climatique	Positionner le Mail Tolosan en tant que site stratégique du nord toulousain	<p>-Planification opérationnelle économique à court/moyen et long terme</p> <p>-Mise en valeur des circuits courts et produits locaux :</p> <p>-Soutien et développement d'une économie rurale (maraichage bio, qualité alimentaire, marchés de producteurs ...)</p> <p>-Développement de nouvelles formes de coopérations, partenariat/contractualisation avec les territoires voisins et notamment la Métropole toulousaine/le Gers/Tarn et Garonne/Montauban, ainsi qu'avec des acteurs privés autour de la mobilité et des équipements structurants</p> <p>-Axes de travail autour de la question centrale et stratégique de la maîtrise, de la disponibilité foncière et de l'accessibilité du territoire et de la gestion économe de l'espace en lien avec la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets :</p> <p>-Elaboration de documents de planification stratégique => PLH, schéma développement économique, schéma de mobilité douce, schéma numérique</p> <p>-Soutien aux nouvelles formes de travail et de logement (Lancement d'une étude autour des potentiels des espaces tiers-lieux)</p> <p>-Démarche qualification d'excellence autour du tourisme vert : Station verte de vacances Label d'accueil touristique verte Famille + AOP ail de Cadours Maillage d'accueils diversifiés sur tout le territoire : accessibilité à l'info sur tout le territoire (schéma camping-car, équipements, promotion et produits touristique)</p>
	Soutenir le développement des nouvelles formes d'organisation du travail et contribuer à la diminution des déplacements quotidiens domicile-travail	
	Assurer une diversité des activités économiques sur l'ensemble du territoire communautaire en tenant compte de la réduction de la consommation de l'espace	
	Actualisation du schéma de développement économique	
Accompagner la profession agricole dans son évolution vers des pratiques alternatives	Soutien aux entreprises artisanales	
	Favoriser le développement des circuits courts locaux	
	Créer une filière de maraichage bio de proximité	
	Etude de la faisabilité d'une cuisine centrale fondée sur les produits locaux et biologiques	
Conforter et la qualifier la dynamique touristique	Soutenir les filières d'excellence AOP Ail Violet	
	Lutter contre les coulées de boue par des pratiques agricoles conservatives	
	Aménager le territoire pour faciliter la mise en commercialisation de l'offre touristique des Hauts Tolosans (Sentiers de randonnées, pistes cyclables, aires d'accueil des campings car, assurer un accueil touristique de qualité sur l'ensemble du territoire)	
	Accompagner les acteurs locaux du tourisme dans leur professionnalisation	
	Développer et diversifier l'offre d'activités	
	Tirer profit de la proximité de la zone aéronautique et du futur parc des expositions	
Relancer et soutenir les initiatives en faveur de l'insertion et de l'emploi notamment dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution	Valorisation de l'offre d'hébergement et d'activités en dehors des heures d'ouverture du parc des expositions	
	Accompagner les habitants en transition professionnelle (lien avec les tiers lieux)	
	Soutenir le développement d'une offre de formation adaptée aux enjeux locaux	
	Développement des actions en faveur des jeunes du territoire (Lien avec les actions de la Mission Locale)	
	Organisation de formations sur le territoire (assistants maternels, demandeurs d'emploi)	
Réponse aux besoins des personnes éloignées de l'emploi via les chantiers d'insertion		

Approche transversale du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique

Axe 2 : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique

Objectifs opérationnels	Outils/actions existantes et/ou à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire	Leviers d'actions priorités dans le cadre du CRTE
Mobiliser les collectivités locales et acteurs privés dans la transition énergétique	Accompagner les communes dans la rénovation thermique des bâtiments publics	-Exemplarité énergétique des bâtiments publics
	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (compostage collectif, individuel, lutte contre le gaspillage alimentaire, alternatives à la collecte des déchets verts, réemploi)	
Sensibiliser et mobiliser le secteur privé	Accélérer la rénovation du parc privé de logements dans le cadre de la revitalisation des villes et villages	Bouconne -Création de cheminement doux en centre bourgs -Mise à jour du schéma communautaire des déplacements doux
	Accompagner les artisans avec l'appui de la Chambre des Métiers afin d'optimiser les rénovations thermiques	
	Animer un réseau d'entreprises engagées localement	
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie	Investir dans la création de réseaux chaleur /froid	Valorisation et maîtrise des déchets : -mise en place de documents stratégiques : ppdima, schéma de collecte
	Initier et accompagner les projets de méthanisation	
	Faciliter le développement de l'énergie solaire photovoltaïque	
Participer au développement de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et limiter les déplacements extracommunautaires en favorisant l'emploi in situ	Définir et mettre en œuvre un plan de mobilité rurale	
	Favoriser les emplois et activités de proximité respectueux des enjeux climat / air / énergie (tiers lieux, zones économiques...)	
	Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans la zone d'activité Mail Tolosan	
	Développer les déplacements doux et faciliter l'utilisation de plusieurs modes lors des déplacements	
	Se saisir des nouvelles possibilités de la loi d'orientation des mobilités (LOM) (covoiturage, transport à la demande, etc...)	

Approche transversale du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale		
Axe 3 : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs		
Objectifs opérationnels	Outils/actions existantes et/ou à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire	Leviers d'actions priorités dans le cadre du CRTE
Préserver et valoriser un cadre de vie reconnu et apprécié	Préserver les espaces naturels et les paysages qui font la richesse des Hauts-Tolosans	-Elaboration et animation d'un PLH -Amélioration et construction d'équipements de proximité contribuant au lien social et à l'épanouissement de la population : -revitalisation des bourg-centres autour des dispositifs petites villes de demain de Grenade et Cadours -Création de lieux socio-culturels de proximité favorisant le lien social - Création d'équipements et de services de proximité en direction de l'enfance et la jeunesse (sites sportifs et culturels,...) -Accompagnement du développement du numérique et de la médiation
	Élaborer une Charte de la qualité des projets d'aménagement (à destination des aménageurs) en commençant par une charte voirie	
	Se lancer dans la réalisation d'un PLH (Plan Local d'Habitat) et étudier les avantages et inconvénients d'un PLUI	
Valoriser la complémentarité communes / Communauté pour un développement harmonieux du territoire	Conforter le maillage du territoire en matière d'activités culturelles, notamment la lecture publique, l'enseignement musical =>Développement de la mutualisation pour le recrutement et la gestion des personnels, les outils techniques => Programmation concertée des animations	
	Définir les équipements structurants nécessaires au développement et à la qualité de vie (centre aquatique couvert, musique, sports et loisirs, etc.)	
Développer des politiques sociales avec les acteurs locaux	Préfigurer une politique jeunesse par l'extension et la coordination des initiatives des communes => Identification des publics cibles =>Développement des stages, chantiers jeunes pour la découverte professionnelle => Valorisation du service civique =>Articulation avec les actions portées par la Mission Locale	
	Conforter une politique prévention / santé senior fondée sur le partenariat EHPAD / CCHT =>Développement de la télémédecine dans les communes => Développement des ateliers de prévention auprès des seniors => Développement du maintien à domicile	
	Valoriser l'activité du tissu associatif	
	Consolider la politique Petite Enfance (crèches, halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants-Parents)	

Double approche du CRTE : développement du territoire favorisant sobriété écologique et cohésion territoriale		
Axe transversal : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans		
Objectifs opérationnels	Outils/actions existantes et/ou à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire	Leviers d'actions priorités dans le cadre du CRTE
Engager les moyens nécessaires pour réguler les enjeux du territoire	Animer et piloter le Plan Climat Air Energie (PCAET)	Réflexion autour de documents de planification d'urbanisme communs (PLU, PLUI) notamment autour des thèmes de la loi climat et résilience Mutualisation d'outils, d'équipements et de personnels notamment autour du numérique : -outils numériques (application intramuros) -Schéma numérique - conseiller numérique
	Prendre en compte les enjeux climat air énergie dans les documents d'urbanisme	
	Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air	
Renforcer la gouvernance locale	Travailler à l'information et à l'engagement des élus des communes dans la vie communautaire	
	Renforcer la parité femmes/hommes au sein de l'exécutif	
	Faire preuve d'exemplarité en matière d'achats publics (clauses sociales, environnementales dans les marchés publics)	
	Développer un véritable projet d'administration (solidarité et échanges avec les services communaux, partage et capitalisation des bonnes pratiques, développement des fonctions managériales des directeurs de pôle, responsabilisation et télétravail, dialogue social renouvelé etc.)	
Soutenir et accompagner la transition numérique du territoire	Mobiliser une capacité de veille et de réactivité sur les appels à projets et les initiatives innovantes	
	Accompagner les habitants dans l'accès et l'utilisation des services numériques	
	Accompagner les communes dans l'évolution et l'harmonisation de leurs systèmes et outils numériques	
	Soutien aux entreprises dans le cadre de l'arrivée du Très Haut Débit	

Article 4. Le plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions se décline en fiches-actions, jointes en annexe du présent contrat, qui traduisent le projet de territoire de façon opérationnelle sur la durée du mandat.

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats attendus sur les volets transition écologique et cohésion sociale, le calendrier prévisionnel de réalisation, le coût prévisionnel et le plan de financement prévisionnel, les partenaires et leurs rôles.

Le plan d'actions est mis à jour en tant que de besoin. Il peut être complété ou révisé conformément aux dispositions du 6.2 du présent contrat.

Les décisions de financements des actions proposées relèvent des mécanismes de décisions propres à chaque territoire.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les projets devront être économes en foncier et en ressources et préserver l'état des milieux naturels. Ils peuvent être de grande envergure ou à plus petite échelle, mais devront être porteurs pour le territoire d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale.

Selon les priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent venir enrichir les orientations du CRTE, et y être intégrés. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette financière.

Article 5. La gouvernance

Une gouvernance unifiée et un processus de programmation unique des projets, seront définis ultérieurement dans le cadre d'un pacte territorial Etat-Région-Département-Territoire. Cet accord de gouvernance vaudra convention d'application de l'action 10.1 du CPER 2021-2027 (Volet territorial) et favorise une mobilisation coordonnée des dispositifs et moyens des partenaires signataires.

Dans l'attente de l'élaboration et de la signature du Pacte territorial, les dispositions suivantes seront mises en œuvre.

Les représentants de l'État et de la communauté de communes des Hauts-Tolosans mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Le volet gouvernance sera complété par voie d'avenant notamment suite à l'élaboration et à la signature d'un pacte territorial.

5.1 Comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet de la Haute-Garonne, ou son représentant, et par le Président de la collectivité ou son représentant.

Pourront également être associés, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées en fonction des thématiques et des projets couverts par le CRTE (représentant des chambres consulaires, experts, etc ...)

Il évalue l'avancement du contrat et son déploiement.

Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le comité de pilotage sera réuni à minima une fois par an et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres par M. le préfet et M. le président de la communauté de communes des Hauts-Tolosans pour :

- Présenter et examiner le bilan annuel soumis par le comité technique et la programmation des actions
- Étudier et arrêter les demandes d'évaluation du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2 Comité technique

Le comité technique est copiloté par les représentants de l'Etat et du territoire de la CCHT. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est constitué des responsables de services concernés et des partenaires techniques associés.

Le comité technique est composé de :

- ⇒ Un référent technique de la communauté de communes des Hauts-Tolosans ;
- ⇒ Un représentant de l'État ;
- ⇒ Tout autre acteur mobilisé pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat (signataire ou non).

Le comité technique territorial sera réuni à minima une fois par an avant chaque comité de pilotage et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres.

Les décisions de financements des actions proposées relèveront des mécanismes de décision propres à chaque financeur.

Article 6. Fonctionnement général du contrat

6.1 Durée

La durée de ce contrat est de 6 ans

Il porte sur la période 2021/2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

6.2 Evolutions / Modifications

Le CRTE est évolutif. En fonction des évaluations conduites par le comité de pilotage, les parties pourront décider de modifier le contrat afin d'en réajuster la stratégie et les actions.

Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification des périmètres de la communauté de communes des Hauts-Tolosans ou de prise de compétences de cette dernière, le contrat sera modifié en conséquence.



6.3 Résiliation

D'un commun accord entre les parties signataire et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Annexes

- Fiches-actions
- Maquette financière
- Tableau prévisionnel des projets identifiés sur le territoire des Hauts Tolosans

Convention signée en 2 exemplaires le **22 DEC. 2021**

Pour l'Etat	Pour la Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Le Préfet de la région Occitanie Préfet de la Haute-Garonne  Etienne Guyot	Le Président  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS 1200 rue des Pyrénées 31150 Grenade-sur-Garonne 05 61 82 85 55 WWW.HAUTSTOLOSANS.FR contact@hautstolosans.fr Jean-Paul DELMAS

Fiches action
Contrat de Relance et de Transition Ecologique des Hauts Tolosans

Fiche action n° 1	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale Axe 1 du projet de territoire : Construire une identité économique créatrice de valeur
Contexte général	<p>La Communauté de communes souhaite prendre toute sa place dans le dynamisme du nord toulousain et ainsi favoriser le rapprochement entre l'emploi et les zones d'habitat. Les Hauts Tolosans entendent bénéficier de leur proximité avec les sites en fort développement du nord-ouest de Toulouse, et tirer profit des nouvelles infrastructures liées.</p> <p>Pour y parvenir, le territoire doit donc disposer d'une offre foncière de qualité et qualifiée.</p> <p>En parallèle, le territoire maintiendra son engagement en faveur du développement de nouveaux espaces de travail. La Communauté de communes favorisera donc l'émergence de nouveaux projets de type espaces de coworking ou tiers lieux, répondant à une demande forte des habitants, des entreprises et des porteurs de projet.</p> <p>Toujours avec l'objectif de limiter les déplacements, des accords de partenariat pourront être recherchés avec les grandes entreprises de la Métropole toulousaine afin d'optimiser l'utilisation de ces nouveaux sites. Le développement économique ne se limite pas aux secteurs urbains ou exposés au développement métropolitain. En particulier, il est essentiel que les communes rurales du territoire disposent d'activités économiques de proximité. La Communauté de communes veillera donc à la vitalité des activités économiques notamment artisanales et commerciales sur l'ensemble du territoire par une adaptation de l'offre foncière et des actions de soutien aux entreprises.</p>
Le maitre d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans – Entreprises
Objectif de la mesure	Développer l'emploi local par l'accueil de nouvelles entreprises et l'accompagnement du tissu économique local
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement des nouvelles formes d'organisation du travail et contribuer à la diminution des déplacements quotidiens domicile-travail • Assurer une diversité des activités économiques sur l'ensemble du territoire communautaire en tenant compte de la réduction de la consommation de l'espace : Elaboration de documents de planification stratégique autour des questions de la maîtrise, de la disponibilité foncière et de l'accessibilité du territoire tout en favorisant la gestion économe de l'espace en lien avec la loi portant lutte contre le dérèglement climatique • Planification opérationnelle économique à court/moyen et long terme : actualisation du schéma de développement économique • Soutien aux entreprises artisanales
Partenaires	Entreprises, communes, collectivités locales, chambres consulaires
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n° 2	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale</p> <p>Axe 1 du projet de territoire : Construire une identité économique créatrice de valeur</p>
Contexte général	<p>Le territoire des Hauts Tolosans est apprécié pour la richesse de ses espaces naturels et la présence d'une économie locale traditionnelle dans laquelle l'agriculture prend toute sa place. La Communauté de communes porte donc une attention particulière au développement d'une agriculture de proximité, innovante et ouverte à la diversification de ses activités.</p> <p>Le projet VALTERRA s'inscrit dans cette volonté en permettant déjà l'expérimentation de productions biologiques (espace test de maraîchage bio sur le site de Saint Caprais), le développement d'activités utilisant des ressources agricoles et forestières et le développement des activités maraîchères dans une perspective métropolitaine et plus largement la diversification des activités dans l'agro-tourisme.</p> <p>L'ambition des élus est donc d'accompagner la consolidation des productions agricoles, de répondre aux aspirations et besoins alimentaires des habitants, confortant ainsi une économie de la terre, de proximité, adaptée au cadre de vie et non délocalisable.</p> <p>Cet objectif suppose la mobilisation des tous les acteurs du territoire, en particulier de ceux déjà engagés, pour la valorisation des productions locales.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans - Entreprises
Objectif de la mesure	Accompagner la profession agricole dans son évolution vers des pratiques alternatives
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des circuits courts locaux • Créer une filière de maraîchage bio de proximité « Etude de la faisabilité d'une cuisine centrale fondée sur les produits locaux et biologiques » avec les différents partenaires • Soutenir les filières d'excellence AOP Ail Violet • Lutter contre les coulées de boue par des pratiques agricoles conservatives
Partenaires	Agriculteurs, entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, structures de formation agricole
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n° 3	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale Axe 1 du projet de territoire : Construire une identité économique créatrice de valeur
Contexte général	Le développement touristique est une composante forte de l'ambition du territoire. En prenant appui sur le patrimoine naturel et bâti, les produits du terroir, les Hauts Tolosans disposent d'atouts significatifs pour s'affirmer comme une destination de tourisme vert. Précédemment, de nombreux projets ont été engagés dans le cadre de l'Agenda 21, notamment la mise en place d'un Office de Tourisme communautaire pour promouvoir et animer le territoire. En effet, l'attractivité touristique repose sur la capacité à proposer des prestations adaptées aux besoins des clientèles qu'elles soient de proximité ou plus lointaines. Il s'agit donc maintenant d'aller plus loin en distinguant l'offre des Hauts Tolosans par la valorisation de ses différents atouts : le développement et la qualité de l'offre d'hébergement, la diversification de l'offre d'activités proposées, etc. Il s'agit également de tirer profit de l'opportunité que constituera la proximité du nouveau parc des expositions de Toulouse Métropole en rendant l'offre locale plus visible.
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans - Entreprises
Objectif de la mesure	Conforter et qualifier la dynamique touristique
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le territoire pour faciliter la mise en commercialisation de l'offre touristique des Hauts Tolosans : Sentiers de randonnées, pistes cyclables, aires d'accueil des campings car • Assurer un accueil touristique de qualité sur l'ensemble du territoire par le maillage d'accueils diversifiés : accompagner les acteurs locaux du tourisme dans leur professionnalisation • Développer et diversifier l'offre d'activités : tradition des activités équestres, valorisation des cours d'eau -Save, Canal, Garonne-Forêt de Bouconne, Parcs à thème... • Démarche qualification d'excellence autour du tourisme vert (Station verte de vacances, Label d'accueil touristique verte, Famille +, AOP ail de Cadours)
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, office du tourisme
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°4	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale</p> <p>Axe 1 du projet de territoire : Construire une identité économique créatrice de valeur</p>
Contexte général	<p>La Communauté de communes et ses communes membres ont fait de l'emploi une préoccupation forte.</p> <p>Un service Emploi / Insertion a été mis en place afin de mettre en œuvre et coordonner les différentes initiatives en faveur des habitants demandeurs d'emploi et des personnes les plus éloignées de l'emploi.</p> <p>Symbole de cette volonté, la Communauté de communes a repris en 2017 les activités menées jusque-là par le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain. Par ailleurs des actions sont également menées dans les communes en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.</p> <p>La Communauté de communes souhaite développer les actions locales et renforcer les partenariats en ce sens. Compte tenu des spécificités du territoire communautaire, il s'agit, en particulier, d'accompagner les personnes en transition professionnelle à la recherche d'un nouveau poste ou en création de projet, de faciliter les différentes démarches des demandeurs d'emploi, de poursuivre les actions d'insertion.</p> <p>Une attention particulière sera portée aux jeunes, notamment des communes rurales du territoire.</p> <p>Il est essentiel pour le territoire de pouvoir tisser des liens : le développement d'une offre locale de formation et le renforcement des actions de prévention constituent à ce titre deux axes de travail essentiels.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans - Entreprises
Objectif de la mesure	Relancer et soutenir les initiatives en faveur de l'insertion et de l'emploi notamment dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitants en transition professionnelle (lien avec les tiers lieux) • Soutenir le développement d'une offre de formation adaptée aux enjeux locaux • Développement des actions en faveur des jeunes du territoire (Lien avec les actions de la Mission Locale) par l'organisation de formations sur le territoire (assistants maternels, demandeurs d'emploi) • Réponse aux besoins des personnes éloignées de l'emploi via les chantiers d'insertion
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, structures de formation
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°5	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique Axe 2 du projet de territoire : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique
Contexte général	<p>Face au réchauffement climatique et aux risques qu'il fait peser sur les générations futures, la Communauté de communes des Hauts Tolosans souhaite prendre toute sa part dans la préservation de notre patrimoine commun par son engagement en faveur de la transition écologique.</p> <p>Cet engagement n'est pas nouveau et s'inscrit dans le prolongement de l'Agenda 21 et des actions mises en œuvre dans ce cadre. La contribution du territoire à la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau et des sols, au-delà de ses limites administratives est en jeu. Les évolutions socio-économiques ont des effets conséquents et quotidiens sur lesquels les collectivités doivent agir.</p> <p>Du fait de leur proximité immédiate avec la Métropole toulousaine et de l'attractivité résidentielle qu'elle génère, les Hauts Tolosans sont particulièrement concernés par la diminution de la consommation d'énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre et de pollutions générées par les habitants.</p> <p>Il s'agit ainsi de travailler à réduire la dépendance à ces énergies de plus en plus coûteuses. Les déplacements quotidiens sont un point sensible dans cette orientation dans la mesure où ils génèrent une part conséquente de gaz à effet de serre et plus largement de nuisances qui affectent la qualité de vie sur le territoire.</p> <p>Les Hauts Tolosans entendent donc maîtriser la consommation énergétique sur le territoire, favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager de nouvelles pratiques énergétiques respectueuses du bien commun que constitue notre environnement.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Mobiliser les collectivités locales et acteurs privés dans la transition énergétique
Contenu de la mesure	<p>La Communauté de communes a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) mutualisé à l'échelle du SCoT Nord Toulousain. Le PCAET engage résolument le territoire dans la transition énergétique et dans la lutte contre le changement climatique. Il est également générateur de croissance économique et d'innovation.</p> <p>A ce titre, la Communauté de communes souhaite être exemplaire en accélérant la rénovation énergétique du patrimoine public et privé mais aussi en limitant l'impact environnemental des déchets par la mise en place de documents d'incitation et de planification.</p>
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, associations, usagers
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°6	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique</p> <p>Axe 2 du projet de territoire : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique</p>
Contexte général	<p>L'engagement en faveur de la transition énergétique ne se limite pas à l'action des collectivités territoriales. La démarche doit également permettre de mieux informer et mobiliser les acteurs privés, habitants, entreprises, associations, etc.</p> <p>Pour ses habitants, les Hauts Tolosans bénéficient d'ores et déjà des permanences du Point Info Energie financé par le Conseil Départemental. A l'échelle du nord toulousain, l'objectif serait d'accompagner la rénovation de 720 logements /an afin de diviser par deux les consommations d'énergie.</p> <p>Il s'agit également de mobiliser autour de cet enjeu les entreprises et le tissu artisanal local.</p> <p>Par son caractère dynamique et innovant, cet objectif contribuera à la revitalisation des centre-bourgs.</p>
Le maitre d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Sensibiliser et mobiliser le secteur privé
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la rénovation du parc privé de logements dans le cadre de la revitalisation des villes et villages • Accompagner les artisans avec l'appui de la Chambre des Métiers afin d'optimiser les rénovations thermiques • Animer un réseau d'entreprises engagées localement
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, chambres consulaires, associations, habitants des bourgs-centre
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Cout et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°7	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique</p> <p>Axe 2 du projet de territoire : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique</p>
Contexte général	<p>Afin de préparer la transition énergétique vers un système moins émetteur en gaz à effet de serre, tout en permettant le développement économique et la sécurité d'approvisionnement énergétique, la Communauté de communes des Hauts Tolosans souhaite s'engager dans les énergies renouvelables et s'inscrire dans le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE).</p> <p>Il s'agit de mobiliser les aides régionales, voire nationales et d'envisager des partenariats public-privé</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans la création de réseaux chaleur /froid • Initier et accompagner les projets de méthanisation • Faciliter le développement de l'énergie solaire photovoltaïque
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, chambres consulaires
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°8	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique</p> <p>Axe 2 du projet de territoire : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique</p>
Contexte général	<p>Afin de préparer la transition énergétique vers un système moins émetteur en gaz à effet de serre, tout en permettant le développement économique et la sécurité d'approvisionnement énergétique, la Communauté de communes des Hauts Tolosans souhaite s'engager dans les énergies renouvelables et s'inscrire dans le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE).</p> <p>Il s'agit de mobiliser les aides régionales, voire nationales et d'envisager des partenariats public-privé</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Participer au développement de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en oeuvre un plan de mobilité rurale • Favoriser les emplois et activités de proximité respectueux des enjeux climat / air / énergie (tiers lieux, zones économiques...) • Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans la zone d'activité Mail Tolosan • Développer les déplacements doux et faciliter l'utilisation de plusieurs modes lors des déplacements : Création d'une voie cyclable entre le canal des deux mers et la forêt de Bouconne, cheminement doux en centre bourgs, mise à jour du schéma communautaire des déplacements doux • Se saisir des nouvelles possibilités de la loi d'orientation des mobilités (LOM)– développement du co-voiturage, autostop sécurisé, transport à la demande
Partenaires	Entreprises, collectivités locales, usagers
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°9	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale</p> <p>Axe 3 du projet de territoire : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs</p>
Contexte général	<p>A la fois péri-urbain et rural, le territoire des Hauts Tolosans est choisi et apprécié par ses habitants en raison de la qualité et de la diversité de son environnement naturel. S'il s'agit là d'atouts à préserver, les habitants sont également très demandeurs d'équipements et services (logement, culture, éducation, santé, etc.)</p> <p>Les acteurs locaux souhaitent que le développement urbain à venir se fasse dans le respect des espaces naturels et agricoles, du patrimoine local, afin de répondre aux besoins élémentaires et aux aspirations profondes des habitants. Les aménagements urbains devront prendre en compte et valoriser cette diversité paysagère et éviter la banalisation des espaces.</p> <p>Dans ce cadre, l'offre d'habitat, d'équipements et de services devra être adaptée pour répondre à des besoins croissants et divers. Cette offre devra également être répartie sur le territoire et être accessible à l'ensemble des habitants.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Préserver et valoriser un cadre de vie reconnu et apprécié
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les espaces naturels et les paysages qui font la richesse des Hauts Tolosans • Élaborer d'une Charte de la qualité des projets d'aménagement (à destination des aménageurs) en commençant par une charte voirie • Se lancer dans la réalisation d'un PLH (Plan Local d'Habitat) et étudier les avantages et inconvénients d'un PLUI
Partenaires	Collectivités locales, associations, habitants
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°10	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale</p> <p>Axe 3 du projet de territoire : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs</p>
Contexte général	<p>Pour répondre aux besoins croissants de la population et des visiteurs, le territoire des Hauts Tolosans entend conforter son offre d'équipements et de services mais aussi assurer une présence équilibrée et cohérente avec l'organisation du territoire, notamment autour des « pôles structurants » de Cadours, Grenade et Merville.</p> <p>Cette organisation repose en particulier sur une bonne complémentarité de l'action des communes et de la Communauté de communes selon les compétences qui lui sont transférées.</p> <p>Dans ce cadre, les communes et la Communauté de communes souhaitent davantage mutualiser leurs moyens afin de consolider l'offre existante, par exemple par une meilleure coordination des activités, la mutualisation des compétences des intervenants, etc. Avec les territoires voisins, il s'agira également d'étudier les besoins et possibilités de développer de nouveaux équipements ou services à une échelle adaptée.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Valoriser la complémentarité communes / Communauté pour un développement harmonieux du territoire
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le maillage du territoire en lieux socio-culturels de proximité favorisant le lien social • Développement de la mutualisation pour le recrutement et la gestion des personnels, les outils techniques • Programmation concertée des animations • Définir les équipements structurants nécessaires au développement et à la qualité de vie (centre aquatique couvert, musique, sports et loisirs, etc.)
Partenaires	Collectivités locales, associations, habitants
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°11	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	Axe transversal du CRTE : Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale Axe 3 du projet de territoire : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs
Contexte général	<p>Si l'offre d'équipements et de services concerne l'ensemble de la population, le territoire doit accorder une attention particulière aux personnes vulnérables et accompagner les habitants fragiles ou pouvant le devenir. Cela conduit à réfléchir au maintien des équilibres sociaux sur le territoire, en particulier lorsque les difficultés apparaissent dans des communes éloignées de l'emploi, de l'offre de formation, des transports, etc.</p> <p>Il s'agit de renforcer les coopérations entre acteurs et préfigurer le déploiement d'une politique jeunesse à l'échelle du territoire communautaire.</p> <p>Le territoire doit également être attentif au vieillissement de la population et aux besoins des seniors en matière de santé, de logement et de services pour le maintien à domicile.</p> <p>En associant largement les acteurs locaux (communes, professionnels, associations, etc.), ce partenariat est également l'opportunité de tirer profit de la transformation numérique pour mettre en œuvre de nouveaux services tels que la e-santé au plus près des habitants.</p> <p>Enfin, plus largement, toutes les formes de solidarité devront être soutenues : de ce point de vue, la pérennisation et le développement du tissu associatif constitue un axe de travail majeur. L'activité des associations, actrices incontournables de la vie locale, concerne tous les domaines du quotidien des habitants (culture, sports et loisirs, emploi, logement, lutte contre la précarité, etc.) et contribue au développement durable des Hauts Tolosans.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Développer des politiques sociales avec les acteurs locaux
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Préfigurer une politique jeunesse par l'extension et la coordination des initiatives des communes => Identification des publics cibles => Développement des stages, chantiers jeunes pour la découverte professionnelle => Valorisation du service civique => Articulation avec les actions portées par la Mission Locale • Conforter une politique prévention / santé senior fondée sur le partenariat EHPAD / CCHT => Développement de la télémédecine dans les communes => Développement des ateliers de prévention auprès des seniors => Développement du maintien à domicile • Valoriser l'activité du tissu associatif • Consolider la politique Petite Enfance
Partenaires	Collectivités locales, associations, professionnels médico-social, structures d'aides à la personne, CCAS, usagers
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°12	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE :</p> <p>Double approche du CRTE : développement du territoire favorisant sobriété écologique et cohésion territoriale</p> <p>Axe transversal du projet de territoire : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans</p>
Contexte général	<p>La communauté souligne l'importance du lien avec les communes membres et les différents partenaires acteurs du développement du territoire.</p> <p>Toutes les orientations proposées dans le projet de territoire n'entrent pas dans le cadre des compétences communautaires, sa réussite repose sur la mise en œuvre de quelques principes de gouvernance adaptés au contexte et aux aspirations des acteurs locaux.</p> <p>La Communauté de communes engagera ou poursuivra les politiques qui relèvent de ses compétences. D'ores et déjà, des politiques essentielles pour l'avenir sont engagées en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de transition énergétique. Dans d'autres domaines, les communes poursuivront leurs politiques de proximité, la Communauté de communes appuiera en tant que de besoin ces politiques à travers la mutualisation ou la coordination des initiatives locales. La mise en réseau, la coopération entre les acteurs locaux constitueront un moyen privilégié pour que les politiques soient accessibles et répondent au mieux aux besoins des habitants.</p> <p>Enfin, la Communauté de communes veillera à rechercher la bonne échelle pour ses projets et politiques. Dans un bassin de vie et d'emploi dynamique, à proximité de la Métropole et de l'agglomération de Montauban, des coopérations seront recherchées avec les territoires voisins pour envisager de nouveaux projets et peser pleinement dans l'aménagement et l'attractivité du nord toulousain.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Engager les moyens nécessaires pour réguler les enjeux du territoire
Contenu de la mesure	<p>Dans un environnement de plus en plus complexe, la Communauté de communes des Hauts Tolosans devra anticiper et adapter ses politiques publiques aux évolutions sociétales et technologiques.</p> <p>Cela implique aussi la prise en considération permanente des grands enjeux climatiques dans la définition des politiques publiques. Cela suppose également que le territoire dispose des compétences nécessaires pour les mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Animer et piloter le Plan Climat Air Energie (PCAET) -Prendre en compte les enjeux climat air énergie et de la gestion économe de l'espace en lien avec la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dans les documents d'urbanisme -Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air
Partenaires	Collectivités locales, associations, habitants
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°13	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Double approche du CRTE : développement du territoire favorisant sobriété écologique et cohésion territoriale</p> <p>Axe transversal du projet de territoire : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans</p>
Contexte général	<p>Dans un contexte marqué par la nécessité d'optimiser les ressources des collectivités, l'ambition de répondre aux besoins de services et d'équipements diversifiés et de qualité pour tous les habitants et la volonté d'inscrire le territoire dans les transitions énergétique et numérique justifient une action locale forte et coordonnée.</p> <p>Pour cela, les politiques communautaires doivent être le fruit du travail permanent des délégués communautaires et plus largement de l'implication de tous les élus des communes.</p> <p>La réussite du projet passe aussi par un rapprochement du projet politique avec les services de la Communauté et des communes autour d'une même ambition : l'efficacité des politiques publiques.</p> <p>Dès lors, il s'agit de mettre en œuvre un projet d'administration ambitieux et motivant pour les équipes des collectivités. Celui-ci soutiendra la montée en compétence des équipes par la formation permanente, favorisera l'exemplarité et l'innovation par l'engagement de tous sur de nouvelles opportunités (appels à projet, par exemple).</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Renforcer la gouvernance locale
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'information et à l'engagement des élus des communes dans la vie communautaire • Renforcer la parité femmes/hommes au sein de l'exécutif • Faire preuve d'exemplarité en matière d'achats publics (clauses sociales, environnementales dans les marchés publics) • Développer un véritable projet d'administration (solidarité et échanges avec les services communaux, partage et capitalisation des bonnes pratiques, développement des fonctions managériales des directeurs de pôle, responsabilisation et télétravail, dialogue social renouvelé etc.) • Mobiliser une capacité de veille et de réactivité sur les appels à projets et les initiatives innovantes
Partenaires	Collectivités locales
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Fiche action n°14	
Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	<p>Axe transversal du CRTE : Double approche du CRTE : développement du territoire favorisant sobriété écologique et cohésion territoriale</p> <p>Axe transversal du projet de territoire : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans</p>
Contexte général	<p>Dans la stratégie de développement durable, la transition numérique est un enjeu décisif pour l'avenir du territoire. Les Hauts Tolosans entendent y répondre avec ambition, au service et dans le respect de tous les habitants et acteurs du territoire.</p> <p>Le premier objectif est bien entendu de veiller à la couverture numérique en développant le réseau très haut débit dans le cadre du schéma directeur porté par le département de la Haute Garonne.</p> <p>Mais, au-delà, l'ambition du territoire est surtout d'accompagner le développement de nouveaux usages et de nouveaux services pour le développement économique, la qualité de vie des habitants et une coordination renforcée des communes.</p> <p>Les usages possibles sont déjà nombreux (travail à distance, e-santé, formation, gestion, etc.). Les développements de l'intelligence artificielle qu'il faudra maîtriser, ouvriront de nouvelles perspectives d'activités et d'emplois qu'il faudra saisir.</p>
Le maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Hauts Tolosans
Objectif de la mesure	Soutenir et accompagner la transition numérique du territoire
Contenu de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitants dans l'accès et l'utilisation des services numériques • Accompagner les communes dans l'évolution et l'harmonisation de leurs systèmes et outils numériques => Mutualisation d'outils, d'équipements et de personnels notamment autour du numérique (outils numériques, application intramuros, schéma directeur du numérique, conseiller numérique) • Soutien aux entreprises dans le cadre de l'arrivée du Très Haut Débit
Partenaires	Collectivités locales, entreprises
Calendrier prévisionnel	2021-2026
Coût et plan de financement	Selon maquette financière annuelle

Maquette financière 2021 - CRTE des Hauts Tolosans

Orientation stratégique du CRTE et du projet de territoire correspondante	Projet	Porteur de projet	Coût Total HT	Participation du porteur de projet	Co-financements sollicités			
					Région Occitanie	Conseil Départemental 31	Autres	Etat
Développer le territoire en s'orientant vers la sobriété écologique Axe 1 du projet de territoire : Construire une identité économique créatrice de valeur	Elaboration d'un schéma de développement économique	CCHT	45 375€	10 375€				FNADT 35 000€ 77%
Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale Axe 2 du projet de territoire : Concrétiser l'engagement des Hauts Tolosans en faveur de la transition écologique	Implantation de colonnes de collecte des déchets	CCHT	134 335.49€	70 317.21€				DSIL exceptionnelle France Relance 64 018.28€ 47.5%
	Travaux de l'église de Brignemont	Commune de Brignemont	59 013€	41 309€				17 704€ DETR 30%
	Travaux de rénovation énergétique de la gendarmerie et du foyer communal	Commune de Cadours	126 588.33 €	44 237.97€		18 684 €		62 032€ DETR 49%
	Rénovation énergétique de la mairie	Commune de Cox	62 899€	44 029€				DETR 18 870€ 30%
	Travaux de rénovation énergétique de bâtiments	Commune de Daux	27 489.84 €	19 000€				DETR 8 247€ 30%

communaux : annexe de la mairie et du groupe scolaire													
	Constitution d'un atlas pour la Biodiversité	Commune de Grenade	72 293€	43 293€							Office Français de la Biodiversité 32 000€ 47%		
Développer le territoire en favorisant la cohésion sociale et territoriale Axe 3 du projet de territoire : Accompagner le	Rénovation ancien presbytère pour agrandissement de la mairie	Commune de Mienville	91 326€	45 663€							DSIL AAP Rénovation Énergétique et Relance 45 663€ 50%		
	Rénovation énergétique des bâtiments publics (école, mairie, bibliothèque)	Commune de Montaigut sur Save	69 085€	13 800€	17 250€	17 250€					DETR 20 725€ 30%		
	Etude de faisabilité Création d'un jardin communal en régie de production légumières et fruitières pour l'approvisionnement bio et local du restaurant scolaire	Commune de Montaigut sur Save	24 000€	7 200€								AAP Projet Alimentaire Territoire 16 800€ DRAAF en cours d'instruction 70%	
	Rénovation de la halle communale en harmonie avec le centre-bourg (briques foraines type toulousain)	Commune de Bretx	52 025€	26 000€				10 400€				DETR 15 608€ 30%	
	Réfection de la toiture de la mairie de Caubiac	Commune de Caubiac	8 910€	6 327€								DETR 2 673€ 30%	
Rénovation du sol de la salle polyvalente	Commune de Caubiac	11 100€	7 770€								DETR 3 330€ 30%		

développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs	Revitalisation Bourg-centre Reconfiguration de la cour de l'espace Envol	Commune de Grenade	473 192.28€ (dont Moe)	99 634.28€	115 007€	116 596€	DETR 141 958€ 30%
	Réhabilitation/reconfiguration du jardin public de la mairie de Grenade	Commune de Grenade	561 263.79€ (dont Moe)	186 886.61€	120 000€	130 377.18€	DSIL France Relance 124 000€
	Création d'un café multiservices et aménagement de la maison pour tous	Commune de Larra	360 000€	235 773.8€		66 500€	DETR 108 000€ 30%
	Construction d'un centre municipal de santé	Commune de Launac	259 700€	51 712€	38 605€	92 000€	DSIL France Relance 77 383€ 30%
	Espace de convivialité et sportif Multi générationnel de plein air	Commune de Saint-Cezert	94 109€	36 822€	2 000€	27 054€	DETR 28 233€ 30%
	Création et aménagement d'un parvis en pierre naturelle devant l'entrée de la nouvelle école Jean Louis Etienne et de la mairie, rénovation et aménagement du belvédère	Commune de Le Castéra	91 000€	17 422€	22 528€	23 750€	DETR 27 300€ 30%
	Construction d'un nouveau groupe scolaire 1ère tranche	Commune de Merville	1 587 500€	1 287 500€		300 000€	DETR 300 000€ 18.9%
	Réfection de la toiture de la salle polyvalente – mise aux normes électricité et désenfumage	Commune de Merville	174 600€	122 220€			DSIL France Relance 52 380€ 30%

<p>Développement du territoire favorisant sobriété écologique et cohésion territoriale</p> <p>Axe transversal du projet de territoire : Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans</p>	<p>Déploiement de l'application INTRAMUROS (1ère année)</p>	<p>CCHT</p>	<p>6 336€</p>	<p>1 268€</p>			<p>Plan de relance -Volet compétitivité 5 068€ 80%</p> <p>Soutien sur la 1ère année de mise en œuvre</p>
--	---	-------------	---------------	---------------	--	--	--

Tableau prévisionnel des projets identifiés sur le territoire des Hauts Tolosans
2022-2026

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujéti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles

Thématique	Projet	Porteur de projet	Estimation du Coût total (HT)	Calendrier prévisionnel démarrage
Axe 1 : Construire une identité économique créatrice de valeur				
Développer l'emploi local par l'accueil de nouvelles entreprises et l'accompagnement du tissu local	Etude tiers lieux	CCHT	25 000€	2022
	Etude autour de la requalification de la conserverie de Cadours	CCHT	A définir	2023
Accompagner la profession agricole dans son évolution vers des pratiques alternatives	Transformation d'un office de restauration scolaire pour permettre un approvisionnement local raisonné et la fabrication sur site (Etudes puis travaux-équipement)	Grenade	20 000€	2022/2023
	Création d'une régie agricole	Montaigut sur Save	A définir	A définir
Conforter et qualifier la dynamique touristique	Aménagement d'un circuit pédestre pour valoriser le patrimoine autour de la poterie	Cox	5 000€	2024
	Création d'une aire de pique-nique	Cox	10 000€	2023
	Labellisation de la Bastide historique en "Site Patrimonial Remarquable"	Grenade	A définir	A définir

Axe 2 : Concrétiser l'engagement des Hauts-Tolosans en faveur de la transition écologique

Mobiliser les collectivités locales dans la transition énergétique (PCAET)	Rénovation énergétique du siège administratif de la CCHT	CCHT	1 000 000€	2022
	Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Bretx	Bretx	900 000€	2023
	Etudes pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux (association, salle des fêtes, bibliothèque) et réseau de chaleur	Bretx	A définir	2022
	Rénovation énergétique d'un bâtiment associatif et création d'une bibliothèque	Bretx	800 000€	2023
	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Brignemont	A définir	2023
	Rénovation énergétique de bâtiments communaux	Brignemont	A définir	2024

	Changeement des menuiseries et de la chaudière fuel en chaudière à granulées bâtiment communal	Cox	44 508€	2022
	Réhabilitation et rénovation énergétique de la mairie de Daux	Daux	350 000€	2022
	Réhabilitation et rénovation énergétique local ancienne bibliothèque de Daux	Daux	50 000€	2022
	Rénovation de la salle des fêtes	Drudas	A définir	2023
	Réhabilitation et rénovation thermique de bâtiments publics (maison des associations, ancien café associatif, radio intercommunale, toiture bureau de tabac)	Montaigut	100 000€	2022
	Réhabilitation et rénovation énergétique de la Mairie de St Paul sur Save	St Paul sur Save	A définir	A définir
	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires de Cadours	SIVS	97 000€	2022
	Rénovation de la salle des fêtes + création Tiers Lieux	Saint Cézert	A définir	2023

	Réhabilitation et rénovation énergétique de la Mairie	Thil	A définir	2023
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie	Mise en place d'un assainissement collectif	Cox	800 000€	2024
	Rénovation de l'ensemble des points lumineux par la mise en place de led (phase 2 et 3)	Cox	50 000€	2024/2025
	Réalisation d'un auvent avec mise en place de panneaux photovoltaïques	Cox	150 000€	2024
	Installation de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux - Ecole JC GOUZE	Grenade	42 550€	A définir
Participer au développement de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle	Construction Atelier technique communal avec photovoltaïque en toiture	Le Grès	250 000€	2022
	Création d'une voie douce en centre-bourg	Bellesserre	326 750€	2022
	Création d'un cheminement doux	Bretx	A définir	A définir

	Création d'une voie douce Ondes - Boucoune - Tranche1	CCHT	249 833 €	2022
	Etude schéma communautaire des déplacements doux	CCHT	A définir	A définir
	Etude aménagement de cheminement doux Bourg-centre (rue des Pyrénées)	Grenade	A définir	2022
	Liaison douce Menville/Lévignac	Menville	A définir	2026
	Création d'un chemin piétonnier et cyclable (1ère tranche)	Pelleport	270 000€	2022
	Création d'un chemin piétonnier et cyclable (2ème tranche)	Pelleport	A définir	2023
Axe 3 : Accompagner le développement en conservant le cadre de vie et ses valeurs				
Préserver et valoriser un cadre de vie reconnu et apprécié	Etude PLH	CCHT	A définir	2022
	Réalisation d'une piscine 4 saisons et d'une maison de la forêt à la Base de loisirs de Boucoune	Syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Boucoune	A définir	A définir
	Aménagement pédestre du bourg de Cadours	Cadours	250 000€	A définir
	Création d'un chemin piétonnier le long du cimetière entre le centre bourg et le musée	Cox	60 000€	2023
	Création d'un plan paysagé autour de l'église	Cox	3000 €	2022

	Atlas pour la Biodiversité	Grenade	75 923€	2022/2024
	Reconfiguration du jardin de la Salle des fêtes (études en cours)	Grenade	164 700€	A définir
	Opération façades	Grenade	200 000€	2023/2025
	Rénovation des bâtiments des services techniques	Bretx	20 000€	2022
	Réhabilitation de bâtiments municipaux (maison du vélo, espace de vie, mairie)	Menville	327 900€	2022/2023
	Réfection du toit de l'église	Menville	85 294€	2022
	Mise en conformité d'une salle de réunion / création d'un espace partagé salle cinéma	Cadours	450 000€	2022
	Mise en sécurité école de Cox	Cox	10 000€	2022
	Construction Mairie de Cox	Cox	500 000€	2022/2023
	Remise en état bornes incendies	Cox	10 000€	2022
	Phase 1 des travaux de restauration de l'Eglise	Grenade	735 000€	2022
	Réhabilitation de la remise Serres – extension de la Maison de projets	Grenade	340 000€ HT	2022
	Réouverture de l'îlot CRAYSSAC	Grenade	500 000 sur 3 ans	A définir

	Extension de la Mairie - Réhabilitation du Hangar Brocante	Grenade	A définir	A définir/ études en 2022
	Extension du cimetière de la Magdeleine (études et travaux)	Grenade	600 000€	A définir
	Aménagements et équipements de restauration scolaire	Larra	44 354€	2022
	Etudes et travaux pour la mise en accessibilité de bâtiments communaux	Larra	A définir	2023
	Aménagement centre bourg-1ère tranche : place de l'église	Menville	85 000€	2023

	Aménagement centre-bourg 2 ^{ème} tranche : places de l'école et de la mairie	Menville	A définir	2025 (études en cours)
	Réhabilitation, agrandissement et mise en accessibilité du restaurant scolaire	Ondes	540 000€	2022
	Mise en accessibilité de la salle polyvalente Jean Blanc	Ondes	45 000€	2023
	Rénovation et réhabilitation des bâtiments club house du stade (vestiaires, douches, etc...)	Saint Paul sur Save	A définir	A définir
	Mise aux normes, accessibilité, isolation des toilettes à l'école élémentaire	Thil	A définir	2022
	Rénovation du bâtiment périscolaire	Thil	A définir	2022

<p>Valoriser la complémentarité communes/communauté pour un développement harmonieux du territoire par le maillage d'équipements communaux pour le besoin des habitants</p>	Rénovation de l'église Saint-Laurent	Thil	250 000€	2024
	Création aire de jeux petite enfance	Cox	7 000€	2022
	Création d'un citypark	Cox	70 000€	2023
	Création d'un skatepark	Cox	30 000€	2023
	Création d'un bike park	Cox	20 000€	2024
	Création d'un paintball	Cox	25 000€	2025
	Construction salle des fêtes et parking (Achat terrain)	Cox	500 000€	2025
	Création d'une salle couverte	Daux	1 500 000€	2023-2026
	Extension du local médical	Daux	200 000€	2022-2023
	Aménagement de la cour du groupe scolaire	Daux	100 000€	2025
	Aménagement d'une aire de loisirs Quai de Garonne	Grenade	Skate park 90 à 120 000€ TTC Complément jeux 90 000€ TTC (action prioritaire)	2021-2022-2023 Etude de faisabilité 2022
Aménagement d'un complexe sportif	Grenade	1 500 000€	A définir	
Aménagement d'une Maison de santé en centre-ville	Grenade	A définir	A définir	

	Réhabilitation d'un ancien logement en espace mutualisé (espace numérique, associatif, halle polyvalente)	Laréole	900 000€	2022
	Création d'un centre de loisirs	Larra	662 870€	2022
	Equipement et aménagement intérieur du café multiservices	Larra	A définir	2022
	Installation d'aires de jeux au sein et à proximité des lotissements de la commune	Larra	A définir	2024
	Acquisition de matériel informatique pour l'école dans le cadre du projet Ecole numérique	Le Burgaud	12 345€	2022
	Réalisation d'une infrastructure sportive	Le Burgaud	25 000€	2022
	Transformation de l'ancien atelier municipal en espace de vie sociale	Menville	85 442€	2023
	Création d'une aire d'activités sportives : pumptrack, citypark, ...	Menville	A définir	2024 (études en cours)
	Création d'une aire de co-voiturage et d'un parking près du cimetière	Menville	A définir	2024
	Construction d'un nouveau groupe scolaire (2 ^{ème} tranche)	Merville	1 668 814€	2021/2022
	Travaux salle omnisports 1 ère tranche	Merville	1 590 000 €	2023
	Travaux salle omnisports 2ème tranche	Merville	1 660 000€	2024
	Plateaux sportifs 1ère tranche	Merville	915 000€	2025
	Plateaux sportifs 2 ^{ème} tranche	Merville	830 000€	2026
	Agrandissement du nouveau cimetière	Merville	150 000€	2026

	Réhabilitation/ création d'un groupe scolaire	Montaigut-sur-save	A définir	2023-2025
	Aménagement et extension de la salle polyvalente et du complexe sportif/ création d'un parcours de santé	Thil	A définir	2025

